IVRY-SUR-SEINE

600 logements bloqués par des recours

« Une opération étroitement politique. » Au cabinet du député-maire PC d'Ivry, Pierre Gosnat, le recours devant le tribunal administratif d'un élu de l'opposition contre les modifications du PLU (plan local d'urbanisme) n'est pas autre chose. Dorian Cathenoz, conseiller UMP, vient en effet de lancer cette procédure.

« L'opposition utilise la voie judiciaire contre les décisions de la majorité. Ce n'est pas très démocratique, souligne-t-on au cabinet du maire. Par ailleurs, ces modifications du PLU permettaient de lancer plusieurs programmes de construction, qui sont, de fait, bloqués. La droite nous reproche de ne pas créer assez de logements en accession à la propriété. Or, sur les 600 nouvelles habitations stoppées, 300 sont en accession. » Parmi les projets en suspens : celui dit des Tennis-Parc des Cormailles. La municipalité prévoit 250 logements, un équipement sportif et une crèche municipale entre la rue Ledru-Rollin, l'avenue Danielle-Casanova et le parc départemental des Cormailles. Une parcelle comprend également les anciens tennis d'Ivry. Ce projet avait suscité une levée de boucliers de la part des habitants. Une pétition, lancée par l'association Tourbillons, militant pour la qualité de la vie du quartier, a recueilli 1 300 signatures. A l'origine, le dossier prévoyait la construction de quatre tours de 10 à 17 étages. La mairie a revu à la baisse la hauteur des bâtiments, qui comptent de 6 à 12 étages désormais. « Insuffisant » pour l'association qui prône une hauteur maximale de 8-9 étages.

« Le discours, *on ne peut plus construire à Ivry à cause de la droite*, est très réducteur, souligne Bruno Castelnau, président du groupe UMP au conseil municipal. Tous les autres recours sont passés sous silence alors qu'il en existe beaucoup d'autres. » Un particulier du quartier Ledru-Rollin a ainsi saisi le tribunal administratif. Une copropriété du même secteur, ainsi que l'association Tourbillons ont, eux, fait un recours gracieux. Deux autres habitants se sont également associés à cette dernière démarche. Sans réponse de la mairie, ces parties envisagent aussi d'aller devant le tribunal administratif.

« Nous avions proposé au maire d'exclure du projet de modification du PLU la parcelle Ledru-Rollin afin de ne pas bloquer les autres projets urbains en cas de recours. Il n'en a pas tenu compte », explique un membre de Tourbillons. Ce que dément catégoriquement la mairie qui « réfléchit à des hypothèses de sortie » aujourd'hui pour poursuivre le développement de la ville.

CHRISTINE MATEUS